

LES PRONOMS PERSONNELS DU KHMER: ORIGINE ET EVOLUTION

SAVEROS POU

ABRÉVIATIONS

fam.:	familier
IB:	Institut Bouddhique de Phnompenh
IC:	<i>Inscriptions du Cambodge</i> , publiées par G. Coedès
IMA:	Inscriptions modernes d'Angkor
khm.mod.:	khmer moderne
khm.moy.:	khmer moyen
lit.:	littéral(ement)
p.:	personne, personnel
pl.:	pluriel
pr.:	pronom
R.I.:	Rāmakerti I
sg.:	singulier
sk.:	sanskrit
VK:	<i>Vacanānukram Khmaer</i> (1967, 1968)
vx.khm.:	vieux khmer

1. PROBLÈME

Un étranger qui s'est donné pour tâche d'apprendre la langue khmère moderne,¹ et qui veut saisir tous les aspects de la langue parlée, ne manque pas d'être dérouté par les difficultés d'emploi des pronoms personnels.² Il apprend au départ que, pour parler de lui-même, il doit employer le pronom /kɲom/ en règle générale, l'expression /kɲom preah kərunaa/ ou /kɲom kənaa/,³ s'il s'adresse respectivement au roi ou à un moine bouddhiste. Puis, il constate que ce dernier, en parlant de lui-même, emploie plutôt le terme ātmābhāb /ʔatmaaphiəp/, ou /ʔatmaa/

tout court. Ayant appris cela, il va s'entretenir avec des amis qui, dans leur parler courant, dénué de conformisme, emploient à la place de /knom/ des termes *a priori* aberrants,⁴ tels que ge /kɛɛ/ (pr.p., 3^e pl.), yoeñ /yœɛŋ/ (pr.p., 1^{ère} pl.), eñ /ʔæɛŋ/ (pr.p., 2^e sg.), gnā /kniə/ (pr.p., 3^e sg. ou pl.; morphème exprimant la voix réciproque des verbes d'action).

Si l'étranger veut parfaire ses connaissances en matière de pronoms personnels, il devra ajouter au répertoire des termes usuels toute une liste de termes d'adresse ou 'appellatifs', dont l'usage est fort recommandé à la 2^e et la 3^e personnes du singulier.⁵

Si maintenant l'étranger se place du point de vue de la linguistique pour étudier le problème des pronoms, il s'aperçoit que le khmer est très pauvre en pronoms personnels. Par exemple, dans une excellente étude de H.J. Pinnow (1965), un simple coup d'oeil permet déjà de constater que le khmer n'est pas plus riche en pronoms personnels que les autres langues môn-khmères. On relève añ /aŋ/ (1^{ère} sg.), yoeñ /yœɛŋ/ (1^{ère} pl.), eñ /ʔæɛŋ/ (2^e sg.), vā /wiə/ (3^e sg. et pl.), ge /kɛɛ/ (3^e pl.), gāt' /kœt/ (3^e sg. et pl.).⁶

Si l'on prend le terme de 'pronoms personnels' au sens le plus étroit, c'est-à-dire si l'on entend par là les termes de grammaire servant à se référer aux êtres ou aux objets, on devra alors retenir de la liste ci-dessus, déjà réduite, seulement deux termes: añ et yoeñ. En effet, ces derniers - qui sont d'origine môn-khmère - peuvent être considérés comme de véritables pronoms, car ils sont usités depuis toujours comme tels, exclusivement, et sont bien attestés dans les inscriptions en vieux-khmer (añ et yeñ). Parmi les autres, ge et gāt' ont été des noms communs à l'origine - termes notionnels - tandis que vā était un appellatif d'esclaves de sexe masculin (cf. 2.2.3.2.).

Ces constatations vont nous permettre d'exposer les deux aspects du problème que nous avons choisi pour la présente étude:

1) Les pronoms personnels du khmer moderne: multiplicité des formes, ambivalence de certains termes employés.⁷

2) Origine des termes employés comme pronoms personnels et leur évolution fonctionnelle.

Le second va jeter des lumières sur le premier (formes et fonctions actuelles des pronoms): c'est le principal but visé dans cette étude. Celle-ci s'appuiera sur les textes, qui sont parfois fragmentaires. Aussi, pour quelques rares termes sur lesquels je n'ai pas pu recueillir de renseignements suffisants, je me bornerai à émettre simplement des hypothèses sur leur étymologie.

2. LES TYPES

La première tâche qui s'impose est une tentative de classification des pronoms. On pourrait envisager cette entreprise sous plusieurs angles.

2.1. D'après la forme des mots, on peut distinguer des pronoms simples et des pronoms composés.

2.1.1. Parmi les mots simples, citons: khñuṃ 'je', anak 'vous', gāt 'il, elle', ge 'ils, on ...', yoeñ 'nous'. Comme il est dit plus haut, les appellatifs familiers sont fort usités; en particulier, les termes de parenté (cf. 2.2.3.), qui sont des noyaux de polysémie, peuvent être étendus à tout le groupe.

2.1.2. Parmi les mots composés, il faut distinguer:

2.1.2.1. Les composés formés de deux termes qui doivent leur emploi à un besoin de préciser la position du locuteur par rapport à son interlocuteur. Exemple: khñuṃ (=serviteur) 'je' > khñuṃ pād (=serviteur de vos pieds), 'je' employé par un homme s'adressant respectueusement à une personne qui lui est supérieure;⁸ khñuṃ mcās' (=servante du maître), 'je' employé par une femme s'adressant à un(e) membre de la famille royale. Hañ eñ (=toi-toi-même), 'tu, toi' de mépris réservé à une femme de basse condition.⁹ Lok grū (seigneur-professeur), 'il, vous' en parlant de, ou à, un moine, un professeur ou un médecin.

2.1.2.2. Les expressions périphrastiques dues à un véritable souci de souligner le contraste de conditions du locuteur et de son interlocuteur, ou de celui qui est l'objet de son discours. Le roi, par exemple, est appelé braḥ karuṇā /preah kerunaa ~ preah koonaa/ 'la Sainte Compassion' (cf. 1.). Par conséquent, celui qui s'entretient avec le roi se réfère à lui-même comme khñuṃ braḥ karuṇā (=esclave ou serviteur de la Sainte Compassion) 'je, moi'.¹⁰ De même, en parlant du Buddha, on dit braḥ aṅg (=le saint corps) 'il';¹¹ et on s'adresse à un grand dignitaire en disant braḥ tej braḥ guṇ /preah dac preah kun/ (=pouvoir ardent-bienfait) 'vous'. On en déduit aisément que, dans les deux cas, 'je' s'exprime respectivement par khñuṃ braḥ aṅg et khñuṃ braḥ tej braḥ guṇ.

2.2. D'après leur origine, on peut classer les pronoms personnels usuels en trois groupes.

2.2.1. Les pronoms personnels d'origine sont au nombre de deux:

2.2.1.1. Añ 'je, moi'. Terme commun à beaucoup de parlars môn-khmers,¹² il a pris en khmer moderne une nuance dépréciative, et ne doit s'employer que si l'on s'adresse à soi-même - cas de monologue - ou à des interlocuteurs envers lesquels on n'a guère de considération.¹³

2.2.1.2. Yoeñ 'nous', attesté en vx.khm. sous la forme de yeñ, est également commun à un certain nombre de parlars môn-khmers.¹⁴

2.2.2. D'anciens noms communs, pris dans le vocabulaire khmer, ou empruntés à d'autres langues, ont servi à développer la liste des pronoms: ce qui, d'après les textes, semble répondre à un besoin accru de nuancer la pensée. Ce fait n'est pas sans rapport avec l'évolution de l'organisation sociale. Les Khmers semblent soucieux de pousser très loin l'analyse des groupements humains, de leurs rapports entre eux, et celle des rapports des individus entre eux dans chaque groupe. Le statut d'un individu est défini par le groupe social auquel il appartient: il est prince (stec), roturier (rāstr < sk. rāṣṭra) ou religieux (sañgh < p. saṅgha). A cette distinction sociale primaire, qui cependant n'a pas l'immuabilité de celle des castes, s'ajoute une autre, basée sur l'âge de l'individu, ses qualités intellectuelles ou professionnelles, ses liens de sang avec les membres du groupe. Bref, autant de critères, de valeurs enchevêtrées, marqués par la mutabilité, car constamment remaniés selon l'infinie variété des situations où se trouve placé l'individu à chaque étape de son existence.

Voici un exemple typique tiré du khmer moderne, constitué par deux phrases exprimant exactement la même idée, mais énoncées par deux locuteurs de qualité différente, et se rapportant à deux objets-individus de qualité différente également. Schéma:

Je - regarde - lui - s'en aller

(a) khñuṃ moel lok nimant dau (Le locuteur est un Khmer du commun parlant d'un moine)

(b) ātmā moel gāt' ʔoer dau (Le locuteur est un moine parlant d'un laïc roturier)

Donc, voici les deux couples de:

	(a)	(b)
- agent	khñuṃ	ātmā
- objet	lok	gāt'